SASSI

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC.

RENCONTRES-CUISINES

Rapport financier
31 mars 2021

8615 Boul St-Laurent, bureau 202 Montréal, (Québec) H2P 2M9 T: 514-394-1134 C: info@sassicpa.ca
sassicpa.ca

RENCONTRES-CUISINES

RAPPORT FINANCIER

31 mars 2021

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTAT DES RÉSULTATS	5-6
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	7
BILAN	8
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	9
NOTES COMPLÉMENTAIRES	10-17

SASSI

SASSI COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC.
8615 Boul St-Laurent. Bureau 202
Montréal, (Québec) H2P 2M9

Téléphone: (514) 394 1134
courriel: info@sassicpa.ca
www.sassicpa.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
RENCONTRES-CUISINES

Opinion avec réserve
J'ai effectué l'audit des états financiers de RENCONTRES-CUISINES (ci-après l'«organisme»), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles décrites dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, les états financiers ci-joints donnent, sous tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve
J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et je me suis acquitté des autres responsabilités qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire une partie de ses produits d'activités de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, de l'actif à court terme au 31 mars 2021, et des actifs nets au 1er avril 2021 et au 31 mars 2021. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de la limitation semblable de l'étendue des travaux.

Autres informations
La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à en donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Observation – Événements postérieurs à la date du bilan

J'attire l'attention sur la note 13 des états financiers, qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie mondiale de la COVID-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Sassi comptable professionnel agréé inc.

SASSI COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC. [1]
Montréal, le 22 juin 2021

[1] CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A134920

RENCONTRES-CUISINES

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020 (Non audité)
	$	$
PRODUITS		
Subventions		
Centre intégré de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
Programme de soutien aux organismes communautaires	**113 958**	95 947
Programme de soutien à l'amélioration de l'accès aux fruits et légumes à Montréal	**6 250**	43 000
Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale	**-**	20 000
Projet coupons alimentaires	**61 000**	40 000
Fonds d'urgence COVID-19	**76 113**	3 887
Emploi été Canada	**16 618**	36 943
Subvention salariale temporaire pour les employeurs	**15 599**	9 987
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	**5 000**	-
Emploi Québec	**13 755**	-
Ville de Montréal	**102 650**	36 400
Autres	**9 864**	8 292
Corporation de Développement Communautaire Centre-Sud	**209 061**	69 093
Fondation du Grand Montréal (FGM)	**40 000**	13 495
Québec en forme	**-**	13 846
NDG Food dépôt	**20 250**	10 250
Caisse Desjardins	**25 000**	-
Énergir	**7 500**	5 000
Centraide	**34 000**	-
Community food centres	**200 000**	-
Ventes et services	**24 786**	25 885
Dons	**78 583**	6 547
Cotisations	**30**	316
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	**2 796**	-
	1 062 813	438 888

RENCONTRES-CUISINES

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020 (Non audité)
	$	$
CHARGES		
Salaires et charges sociales	**380 016**	298 320
Loyer	**2 652**	2 244
Cartes proximité/cadeaux	**148 590**	-
Transferts Marché Frontenac	**113 790**	48 400
Achats de matériel et aliments	**100 910**	49 474
Sous-traitance	**54 685**	4 200
Honoraires professionnels	**21 812**	14 984
Publicité et fournitures de bureau	**26 933**	7 429
Frais de bureau	**3 810**	3 486
Télécommunications	**1 848**	3 139
Taxes	**7 567**	-
Frais de gestion	**4 120**	-
Électricité	**2 503**	-
Assurances	**461**	265
Formation	**276**	140
Frais de représentation	**583**	527
Amortissement des immobilisations corporelles	**6 983**	-
Frais bancaires	**3 014**	166
Intérêt obligations communautaires	**875**	-
	881 428	432 774
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**181 385**	6 114

RENCONTRES-CUISINES

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021			2020 (Non audité)
	Investis en immobili-sations	**Non affectés**	**Total**	Total
	$	**$**	**$**	$
Solde, début de l'exercice	**-**	**95 625**	**95 625**	89 511
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**(4 187)** *	**185 572**	**181 385**	6 114
Acquisition d'immobilisations corporelles	**300 265**	**(300 265)**	**-**	-
Apports reportés afférents aux immobilisations	**(61 110)**	**61 110**	**-**	
Obtention du financement à long terme	**(105 000)**	**105 000**	**-**	-
SOLDE, fin de l'exercice	**129 968**	**147 042**	**277 010**	95 625

* Représenté par l'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents aux immobilisations.

RENCONTRES-CUISINES

BILAN

Au 31 mars 2021

	2021	2020 (Non audité)
	$	$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	**539 489**	329 602
Placement	**31 864**	-
Débiteurs (note 3)	**24 590**	32 494
Subventions à recevoir	**29 500**	35 647
Frais payés d'avance	**1 836**	3 040
	627 279	400 783
PRÊT ET AVANCES (note 4)	**10 000**	10 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	**293 282**	-
	930 561	410 783
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	**57 055**	21 795
Sommes perçues d'avance	**10 250**	-
Apports reportés (note 8)	**362 932**	293 363
	430 237	315 158
DETTE À LONG TERME (note 9)	**60 000**	-
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 10)	**58 314**	-
OBLIGATIONS COMMUNAUTAIRES (note 11)	**105 000**	-
	653 551	315 158
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	**129 968**	-
NON AFFECTÉS	**147 042**	95 625
	277 010	95 625
	930 561	410 783

ENGAGEMENT (note 14)

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS (note 13)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Florence Bouchard Santerre - Présidente

Gabriel Salathé-Beaulieu - Trésorier

Le conseil d'administration de Rencontres-Cuisines a adopté les états financiers par résolution le 21 juin 2021.

RENCONTRES-CUISINES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020 (Non audité)
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**181 385**	6 114
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	**6 983**	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	**(2 796)**	
	185 572	6 114
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	**7 904**	(30 120)
Subventions à recevoir	**6 147**	9 603
Frais payés d'avance	**1 204**	(1 204)
Créditeurs	**35 260**	(1 566)
Sommes perçues d'avance	**10 250**	
Apports reportés	**69 569**	229 108
	130 334	205 821
	315 906	211 935
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements	**(31 864)**	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(300 265)**	-
	(332 129)	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés afférents aux immobilisations	**61 110**	-
Obtention de financement à long terme	**118 314**	-
	179 424	-
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**163 201**	211 935
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	**329 602**	117 667
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	**492 803**	329 602

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

RENCONTRES-CUISINES est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 15 juillet 1988. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

améliorer l'accès à une saine alimentation pour la population du quartier Centre-Sud de Montréal, en particulier pour les personns défavorisées sur le plan social ou économique;

sous réserve de la loi sur l'enregistrement privé (L.R.Q., c. E-9.1) et ses règlements, soutenir ces personnes dans l'aquisition de connaissances et le développement d'habilités individuelles ou collectives permettant de mieux s'alimenter;

mobiliser les acteurs de la communauté sur les enjeux liés à la saine alimentation.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les principales estimations comptables portent sur la durée de vie utile des immobilisations. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Ventes et services

Les revenus de ventes et services sont constatés à titre de produits lorsque les ventes ont eu lieu et que les services ont été rendus.

Cotisations des membres

Les cotisations sont constatées linéairement au cours de la période annuelle attribuable.

Commandites et dons

Les revenus de commandites et dons sont constatés à titre de produits lorsque les montants sont encaissés.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services pour assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des ces apports, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Présentation de l'organisme controlé

MARCHÉ FRONTENAC qui est contrôlé par RENCONTRES-CUISINES n'est pas consolidé dans les états financier de l'organisme.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux indiquées ci-dessous.

	Méthodes	Taux
Bâtisse	Amortissement linéaire	2,5%
Mobilier et équipement	Amortissement linéaire	30%
Équipement	Amortissement linéaire	20%
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30%
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	2,5%

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

3 - DÉBITEURS

	2021	2020
	$	$
Comptes clients	**15 758**	29 221
Taxes à la consommation	**8 832**	3 273
	24 590	32 494

4 - PRÊT ET AVANCES

L'organisme a accordé un prêt de 10 000 $ au taux d'intérêts de 2 %, remboursable à partir de 2021, à MARCHÉ FRONTENAC. Le MARCHÉ FRONTENAC est contrôlé par RENCONTRES-CUISINES du fait que les deux organismes ont le même conseil d'administration, la même direction, et que la direction de RENCONTRE-CUISINES participe étroitement à l'élaboration des politiques de MARCHÉ FRONTENAC.

Ce prêt à été encaissé en totalité le 18 juin 2021.

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	$	$	$	$
Terrain	**40 495**	**-**	**40 495**	-
Bâtisse	**195 977**	**2 450**	**193 527**	-
Mobilier et équipement	**5 445**	**817**	**4 628**	-
Équipement	**24 499**	**2 450**	**22 049**	-
Équipement informatique	**6 133**	**920**	**5 213**	-
Améliorations locatives	**27 716**	**346**	**27 370**	-
	300 265	**6 983**	**293 282**	-

6 - CARTE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une carte de crédit d'un montant autorisé de 5 000 $ portant intérêt au taux de 12,45 %. Au 31 mars 2021, le solde de la carte de crédit était de 2 280 $.

7 - CRÉDITEURS

	2021	2020
	$	$
Comptes fournisseurs et frais courus	**10 130**	6 321
Salaires à payer	**28 069**	7 922
Vacances à payer	**11 117**	7 552
Sommes à remettre à l'État	**7 739**	-
	57 055	21 795

8 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. La variation survenue dans le solde des apports reportés est la suivante :

	Solde 31-mars 2020	**Encais-sements / Ententes**	**Constatés à titre de produits**	**Solde 31-mars 2021**
	$	**$**	**$**	**$**
Centre intégré de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal				
Programme de soutien à l'amélioration de l'accès aux fruits et légumes à Montréal	6 250	-	**6 250**	-
Fonds d'urgence	22 113	**54 000**	**76 113**	-
Projet coupons alimentaires	260 000		**61 000**	**199 000**
Énergir	5 000	**20 000**	**7 500**	**17 500**
Community food centres	-	**305 000**	**200 000**	**105 000**
Ville de Montréal	-	**126 400**	**102 650**	**23 750**
Corporation de Développement Communautaire Centre-Sud	-	**219 706**	**209 061**	**10 645**
Fondation J. Esther		**12 900**	**5 863**	**7 037**
Solde à la fin	293 363	**738 006**	**668 437**	**362 932**

9 - DETTE À LONG TERME

	2021	2020
	$	$
Emprunt, Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, au taux de 0,00 %, échéant en décembre 2022, avec la possibilité d'effectuer des versements en capital avant l'échéance. Le remboursement du solde du prêt au plus tard le 31 décembre 2022 entraînera une radiation de ce prêt, jusqu'à concurrence de 20 000 $	**60 000**	-

10 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition et les travaux de rénovations de la bâtisse. Ces apports reportés sont amortis au même rythme que l'immobilisation correspondante. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2021	2020
	$	$
Solde de début	-	-
Encaissement	**61 110**	-
Amortissement	**(2 796)**	-
Solde à la fin	**58 314**	-

11 - OBLIGATIONS COMMUNAUTAIRES

	2021	2020
	$	$
210 obligations communautaires d'une valeur nominale de 500$, aux taux d'intérêt annuel non-composé de 2 % , émises pour une période de cinq (5) ans, rachetables par l'organisme le 30 octobre 2025, garanties par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble, d'une valeur nette de 234 022 $.	**105 000**	-
	105 000	-

12 - ORGANISME CONTROLÉ

Le MARCHÉ FRONTENAC est contrôlé par RENCONTRES-CUISINES du fait que les deux organismes ont le même conseil d'administration, la même direction, et que la direction de RENCONTRE-CUISINES participe étroitement à l'élaboration des politiques de MARCHÉ FRONTENAC.

Les états financiers sommaires de MARCHÉ FRONTENAC sont les suivants :

	2021	2020
	$	$
Bilan		
Actif	**196 245**	74 727
Passif	**95 076**	10 000
Actifs nets	**101 169**	64 727
Résultats		
Produits	**260 083**	182 638
Charges	**223 641**	181 620
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	**55 376**	4 905
Activités de financement	**60 000**	-

13 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

L'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 16 juin 2021, l'organisme est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux physiques.

Même si le défi de la direction est de continuer à offrir ses services tout en respectant les recommandations gouvernementales qui visent à limiter la propagation du virus et qui concernent notamment la réorganisation de l'espace de travail afin de respecter les protocoles sanitaires de la Santé publique, la direction croit que cette perturbation sera temporaire.

En conséquence, bien qu'il existe une incertitude quant à la durée de la pandémie à cause des variants, aucun impact négatif sur les états financiers de l'organisme n'est envisagé pouvant mettre en doute sa capacité d'exploitation à ce stade-ci.

14 - ENGAGEMENT

L'organisme est engagé en vertu d'un bail annuel avec la Ville de Montréal débutant le 1er janvier 2021 et se terminant le 31 décembre 2021 pour ses locaux. Les paiements mensuels exigibles s'établissent à 204 $.

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.
L'analyse suivante présente l'exposition de RENCONTRES-CUISINES aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 mars 2021.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. En date du 31 mars 2021, RENCONTRES-CUISNES avait un solde sur la dette à long terme de 165 000 $.